

Pourquoi l'orthographe du français est-elle si compliquée?

HENRIETTE WALTER

De laatste tijd hebben in ons land de spellingshervormingen in het Nederlands de gemoederen flink bezig gehouden. Ook in Frankrijk is een spellingsdebat gevoerd. Om een rationelere spelling succesvol te introduceren is volgens de auteur van dit artikel een langdurige informatiecampagne nodig, met veel aandacht voor de geschiedenis van de spelling. In dit artikel komt de lezer meer te weten over het hoe en waarom van een aantal spellingswijzigingen in het Frans van vroeger en nu.

Afin de comprendre pourquoi la langue française présente tant de difficultés dès que l'on veut en maîtriser l'orthographe, il est nécessaire de revenir sur la longue histoire qui va du latin à la langue d'aujourd'hui.

La langue française au cours des siècles

Alors que la tradition veut que le plus ancien monument de la langue française soit constitué par les «Serments de Strasbourg» (842) et le plus ancien texte poétique par la «*Cantilène de Sainte Eulalie*» (vers 880), on ne peut encore parler à cette époque que de «très ancien français» car il faudra attendre les premiers

manuscrits de la *Chanson de Roland* (1080) pour se faire une idée de qu'était l'ancien français.

Et pour cause: le latin s'était depuis des siècles fragmentés en divers dialectes (oïl, oc et franco-provençal) et ce n'est qu'avec l'agrandissement du royaume de France qu'une langue d'oïl particulière avait pu acquérir un prestige suffisant pour se répandre hors de son lieu d'origine.

L'évolution phonétique

La forme écrite de cette langue était alors assez proche de la prononciation, mais c'était une prononciation qui avait considérablement évolué par rapport au latin d'origine. On ne peut énoncer ici tous les changements survenus mais on en citera seulement deux: la nasalisation des voyelles et la palatalisation des consonnes, donnant naissance

- aux consonnes chuintantes [tʃ] et [dʒ], plus tard réduites à [ʃ] et [ʒ], comme dans *chien*, *chèvre* ou *cheval*, et *jour*, *âge* ou *gentil*,
- ainsi qu'à une latérale palatale [ʎ], comme dans *paille* prononcé [paʎə]
- et à une nasale palatale, comme dans *montagne* prononcé [mɔ̃taɲə] puis [mɔ̃̃taɲə] et enfin [mɔ̃̃taɲ].

Si l'on y joint les autres modifications survenues dans la prononciation de ce latin évolué, on constate que l'alphabet latin, avec ses 23 lettres, se révélait bien insuffisant pour noter par un signe unique chacune des nouveautés de la langue française en formation. On a pu tourner la difficulté en utilisant des digraphes: < ch > pour [ʃ], < ign >, puis seulement < gn > pour [ɲ], < ill > pour [ʎ].

Pour les voyelles, on a pu distinguer la voyelle antérieure [y] de la voyelle postérieure [u], par exemple, en notant la lettre unique < u > pour la voyelle antérieure et le digraphe < ou > pour la voyelle postérieure [u]. Pour représenter à l'écrit la voyelle arrondie [ø], la solution a été d'ajouter un < u > à la suite de la lettre < e >, d'où le digraphe < eu > par exemple dans *peu* ou *feu*.

Le français, langue des calembours

En même temps se produisait un phénomène aboutissant à l'élimination des syllabes inaccentuées, un phénomène dont les conséquences ont été importantes, même en dehors du domaine de la prononciation. Il en est en effet, résultat, l'une des caractéristiques les plus inattendues de notre langue: le français est devenu par excellence la langue des calembours. Ainsi, de cette élimination des syllabes inaccentuées, étaient nés de nombreux homophones, source de calembours dont les usagers du français sont si friands. On peut jouer sur les différentes significations

de [vɛʁ] : *ver, vers, verre, vair, vert* . . .

de [pɛ̃] : *pain, pin, peint* . . .

de [tɛ̃] : *teint, tain, tin, thym*

de [ʃɑ̃] : *chant, champ* . . .

de [tʁo] : *trop, trot* . . .

de [pɔ̃] : *point, poing* . . .

de [sɛ̃] : *sain, sein, saint, ceint, cin(q)* . . .

Dans les autres langues romanes, ces mêmes mots ne se confondent pas dans la prononciation. En italien, par exemple, on a *sano, seno,*

santo, cinto, cinque, pour ce qui se prononce uniformément [sɛ̃] en français.

Une langue écrite non réglementée

Il faut en outre rappeler qu'en français, à cette époque lointaine, les graphies étaient fort instables car une norme orthographique ne s'était pas encore imposée: il n'y avait pas d'orthographe.

Il est vrai qu'au Moyen Age, et pendant les siècles suivants, peu de gens écrivaient, et, lorsqu'ils le faisaient, ce n'était pas en français, mais en latin. De leur côté, les troubadours et les jongleurs se contentaient de simples canevas leur donnant quelques points de repère pour réciter en toute liberté, leurs chansons de geste, avec des graphies proches de la langue parlée.

Au XIII^e siècle, un nouvel état d'esprit

C'est au XIII^e siècle que se fait sentir la nécessité, de fixer la forme écrite, tout d'abord dans le milieu des gens de robe et des hommes de loi: dans un contrat ou dans un texte officiel, la précision est de rigueur et on ne peut pas se permettre de confondre *vingt* avec *vin* de la vigne, avec *vint*, du verbe *venir* ou encore avec *vain*, adjectif masculin.

Vient alors l'époque où notre orthographe commence à se compliquer: on rajoute *gt* à *vin* pour le nombre 20 en se fondant sur le latin *viginti*, et un *p* à *sept* pour rappeler le latin *septem*.

Un autre élément a joué en faveur des formes nouvelles. Afin de faciliter la lecture et l'écriture, on prend la précaution de prolonger la lettre figurant à la fin des mots: par exemple (Walter, 1988) lui devient *luy* (une graphie aujourd'hui abandonnée mais encore présente dans l'édition complète du *Bourgeois gentilhomme*).

Par ailleurs, jusqu'au XVI^e siècle, comme c'était le cas en latin on ne distinguait pas, dans les mots écrits, entre i et j, ni entre u et v. Ainsi, vile pouvait tout aussi correspondre à vile, adjectif féminin, à ville, nom féminin ou même à huile. La présence d'un h dans ce dernier mot ne peut pas s'expliquer par un recours au latin, car en latin, le mot correspondant était *oleum* (sans h). Il s'agit en fait d'un signe supplémentaire permettant d'identifier le mot. C'est de la même manière que s'explique le h de huit (latin *octo*) ou celui de huitre (latin *ostrea*).

Parfois, les ajouts, étaient dus à des erreurs: poids ne vient pas de *pondus* mais de *pe(n)sum*; legs ne vient pas de *legatum* mais remonte à l'ancien français *lais*, du verbe *laisser* (Bloch & Von Wartburg, 1932/2002).

Cette profusion de consonnes qui n'étaient pas en rapport avec la prononciation a pu faire naître l'hypothèse que les scribes, qui étaient rémunérés à la ligne, avaient intérêt à allonger leur copie, mais rien ne permet de le confirmer. Tout ce que l'on peut dire, c'est que les raisons de la présence de toutes ces lettres qui ne se prononcent pas sont multiples. Elles ont contribué à donner à nos mots exagérément amincis dans leur prononciation un habit graphique étoffé et parfois cocasse, et dont la complexité rebute les uns et fascine les autres.

Les ajustements successifs

En français, depuis le Moyen Age, langue orale et langue écrite se sont en fait affrontées en un balancement constant, et l'histoire de notre orthographe est celle de tentatives successives pour s'adapter aux prononciations changeantes, tout en cherchant à conserver dans la forme écrite des traces plus ou moins reconstituées de leur passé étymologique.

C'est au XVII^e siècle que l'orthographe devient l'art d'écrire en français selon une

norme. Des modifications se produiront au XVIII^e siècle, avec la généralisation des accents (é et è) et l'adoption des graphies *ai*, *ais* pour des mots qui depuis longtemps se prononçaient [e] (français, anglais), après avoir écrit *-ois* (Walter, 1989).

A la même époque, on supprime à l'écrit les consonnes internes non prononcées, en surmontant d'un accent circonflexe la voyelle précédente pour marquer qu'elle s'était en conséquence allongée: *mesme* → *même*, *maistre* → *maître*, *teste* → *tête*.

De nombreuses modifications avaient vu le jour dans les éditions successives du Dictionnaire de l'Académie française: par exemple, je *sçay*, devenu je *say* en 1718, puis je *sai*, et finalement je *sais* ou encore *imbécille* devenu *imbécile* dans l'édition de 1798.

On peut dater de 1932 la forme *grand-mère* avec un trait d'union, qui remplace *grand'mère*, avec l'apostrophe et également *nénuphar* (Muller, 2004), qui n'aurait jamais dû s'écrire avec la graphie < ph > puisque ce n'est pas un mot grec, mais persan.

Dernière nouveauté: dans l'édition de 1878 de son Dictionnaire, l'Académie française entérine l'adoption d'une 26^e lettre: le *w* (Walter, 2001).

La situation au XXI^e siècle

Au cours du XX^e siècle, la distance s'est encore creusée entre l'oral et l'écrit, et de nombreuses distinctions, qui s'estompent de plus en plus à l'oral se manifestent encore à l'écrit: par exemple,

- la différence entre *in* et *un* (dans *brin* / *brun* ou *empreinte* / *emprunte*)
- l'accent circonflexe < ^ > qui marque en principe la longueur (*faite* / *fête* ou *mettre* / *maître*)
- ou la longueur seule ou accompagnant timbre (*mal* / *mâle* ou *patte* / *pâte*).

Par ailleurs, les strates successives de notre orthographe en font aujourd'hui un ensemble dont certains traits rappellent l'histoire de la langue alors que d'autres, par leur incohérence, constituent des pièges inattendus et redoutés pour ceux qui veulent apprendre cette langue: pourquoi écrire *imbécile* avec un seul l et *imbécillité* avec deux? Pourquoi *chariot* avec un seul r et *charrette* avec deux, enfin pourquoi *événement* avec un accent aigu sur la deuxième syllabe et *avènement* avec un accent grave? (Muller, 1999)

Les rectifications récentes

Des propositions de rectifications allant dans le sens d'une certaine régularisation ont été élaborées en 1990, entraînant une levée de boucliers sans précédent dans l'histoire du français (Walter, 1994).

Il ne s'agissait pas d'une réforme de fond permettant de rendre plus intimes les liens entre l'oral et l'écrit de cette langue, mais uniquement réduire certaines incohérences dans les cas

- des traits d'union
- des pluriels des noms composés
- des accents circonflexes et des trémas
- des accents graves
- de certaines anomalies, comme celles qui viennent d'être signalés pour *chariot / charrette* ou pour *imbécile / imbécillité*.

Neuf ans plus tard, en 1999, alors que certains estimaient que le projet de réforme était «enterré», on avait pourtant constaté que quelques-unes de ces rectifications faisaient une entrée silencieuse dans les dictionnaires (Rebejkow, 1999).

Cette progression ne s'est pas démentie, mais, en France, vu l'attachement des usagers à cette orthographe qui les fait souffrir et qui, paradoxalement, les distrait depuis des années au cours des championnats de l'orthographe, il semble qu'il soit devenu

difficile de toucher à cette institution, qui a pourtant connu de nombreuses réformes au cours des siècles. Si les partisans d'une orthographe plus rationnelle veulent pouvoir faire aboutir leur projet, il leur faudra auparavant organiser une longue et patiente campagne d'information, notamment sur l'histoire de l'orthographe.

Alors seulement les usagers comprendront pourquoi et depuis quand l'orthographe du français est si compliquée, et peut-être accepteront-ils enfin de ne plus traiter ce sujet de façon exagérément passionnelle.

LITTÉRATURE

Bloch, O., & Wartburg, W. von. (1932/2002). *Dictionnaire étymologique de la langue française*. Paris: P.U.F.

Muller, C. (1999). *Monsieur Duquesne et l'orthographe. Petite chronique française (1988-1998)*. Paris: Conseil international de la langue française.

Muller, C. (2004). *La langue française vue d'Orthonet*. Strasbourg: Presses Universitaires.

Rebejkow, J.-C. (1999). Bilan des rectifications. La variation dans les dictionnaires (pp. 39-42), dans Honvault, René, *L'orthographe? C'est pas ma faute*. Paris: Corlet.

Walter, H. (1988). *Le français dans tous les sens*. Paris: Robert Laffont.

Walter, H. (1989). *Des mots sans-culottes*. Paris: Robert Laffont.

Walter, H. (1994). *L'aventure des langues en Occident. Leur origine, leur histoire, leur géographie*. Paris: Robert Laffont.

Walter, H. (2001). *Honni soit qui mal y pense ou l'incroyable histoire d'amour entre le français et l'anglais*. Paris: Robert Laffont.